

Prénom :

Date :

CONJUGAISON

LE PASSÉ DU CONDITIONNEL ⁽⁰¹⁾

Le conditionnel passé est utilisé pour exprimer une action soumise à condition, lorsque cette condition est exprimée au plus-que-parfait.

Au passé du conditionnel, on utilise les auxiliaires **avoir** ou **être** au présent du conditionnel, suivi du **participe passé** du verbe conjugué.

1./ Complète les tableaux suivants au conditionnel passé :

ÊTRE	AVOIR	AIMER
j'aurais été tu aurais été il aurait été nous aurions été vous auriez été ils auraient été	j' aurais eu tu aurais eu on aurait eu nous aurions eu vous auriez eu ils auraient eu	j' aurais aimé tu aurais aimé elle aurait aimé nous aurions aimé vous auriez aimé elles auraient aimé
FINIR	PRENDRE	ALLER
j' aurais fini tu aurais fini on aurait fini nous aurions fini vous auriez fini ils auraient fini	j' aurais pris tu aurais pris elle aurait pris nous aurions pris vous auriez pris elles auraient pris	je serais allé(e) tu serais allé(e) il serait allé nous serions allé(e)s vous seriez allé(e)s elles seraient allées

2./ Souligne la forme verbale correcte au conditionnel passé :

- Si cela avait été contagieux, nous aurions été tous malades.
 aurons été
 serions été
- Si vous n'étiez pas arrivé, j' aurais attendu encore longtemps.
 aurais attendue
 aurai attendu
- Sans le couvercle, elles seraient tombées dans la casserole.
 seraient tombé
 auraient tombé

3./ Complète en conjuguant le verbe demandé au passé du conditionnel :

- aimer** : Tu **aurais** beaucoup **aimé** nous revoir.
- aller** : Elles **seraient allées** à la piscine si elles avaient eu le temps.
- fleurir** : S'il avait fait beau, tous les rosiers **auraient fleuri**.
- voir** : S'il avait fait jour, nous **aurions vu** tous ces oiseaux.
- avoir** : On **aurait eu** beaucoup de chance de gagner.
- pleurer** : Si j'avais vu ce film, j'**aurais pleuré** avant la fin.